

Les Habitats et les Continuités écologiques

Observation

L'association Charente Nature a étudié les différents ensembles de végétation du territoire, permettant de suivre l'évolution des habitats et des espèces au fil du temps. La méthode des relevés phytosociologiques de Braun-Blanquet a été utilisée. Celle-ci identifie des zones de végétation homogène sur un site, en tenant compte des caractéristiques comme le type de sol, la forme du terrain et le climat locale, et permet de définir l'intérêt et l'état de conservation des habitats pouvant être considérés comme réservoir de biodiversité ou corridor de déplacement.

- Les grands types de milieux naturels ont été répertoriés selon la typologie Eunis qui est utilisée dans toute l'Europe. Cette classification aide à mieux gérer les espaces naturels, mais il y a encore peu de normes pour décrire les milieux spécifiques de différentes espèces.

Sur GrandAngoulême, 80 habitats ont été caractérisés et un certain nombre sont considérés comme patrimoniaux car particulièrement précieux puisqu'ils abritent des espèces rares, ou sont protégés par des directives européennes. L'ensemble des habitats patrimoniaux font partie de la Trame Verte et Bleue, outil de planification qui permet de protéger les milieux naturels et d'identifier les discontinuités à reconquérir pour assurer le déplacement des espèces.

80 habitats répertoriés sur le territoire de GrandAngoulême

La Trame Verte et Bleue

Elle correspond à un réseau de continuités écologiques qui comprend 2 éléments clés : les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques. Elle a été mise en place suite au Grenelle de l'Environnement et est définie par le code de l'environnement.

- Les réservoirs de biodiversité sont des espaces riches en espèces, où la faune et la flore peuvent vivre, se reproduire et se nourrir.

Les corridors écologiques, quant à eux, relient ces réservoirs et facilitent le déplacement des espèces. Ces derniers prennent plusieurs formes :

- Les corridors linéaires comme des haies et des bandes enherbées
- Les corridors en « pas japonais » comme des mares ou et des bosquets
- Les corridors paysagers formés par de mosaïques de paysages variées.



**Biodiversité
GrandAngoulême**
Agir pour préserver le vivant

LES TRAMES ÉCOLOGIQUES sur le territoire de GrandAngoulême

Sur le territoire de GrandAngoulême, deux trames ont été établies il y a environ 10 ans : une à l'échelle régionale et une autre à l'échelle de l'agglomération. **La trame de l'agglomération a été mise à jour dans cet Atlas, révélant des ajustements nécessaires en raison de l'évolution des connaissances et des aménagements récents :** mise en service de LGV-SEA, travaux sur les cours d'eau et modification des surfaces agricoles (augmentation de la surface du vignoble, disparition de haies et prairies alluviales). De nouveaux boisements et pelouses sèches ont donc été identifiés comme réservoirs de biodiversité, des corridors ont été ajoutés et les discontinuités ont été précisées.

Il est à noter que le réseau Trame Verte et Bleue a insufflé la création d'autres trames écologiques dont l'objectif est de limiter l'impact sur la biodiversité.

Ainsi, la Trame blanche traite des continuités écologiques silencieuses et la Turquoise inclue les espèces qui dépendent conjointement des trames bleues et vertes.

La Trame noire quant à elle est en cours de développement.

Elle vise à réduire la pollution lumineuse pour protéger les espèces nocturnes, telles que les chauves-souris et les papillons de nuit. La lumière artificielle perturbe leur cycle de vie, les attirant et les empêchant de se reproduire. De plus en plus de collectivités prennent des mesures pour limiter la pollution lumineuse, en modernisant l'éclairage public et en adaptant les horaires. Une carte de la pollution lumineuse en France, produite par l'association d'Astronomie du Vexin, montre que le territoire de GrandAngoulême reste touché, notamment autour de la commune d'Angoulême.

C'est quoi un habitat ?

Le terme «habitat» peut sembler un peu flou, car il est utilisé de différentes manières, que ce soit dans un contexte scientifique ou plus sociétal. Voici 3 définitions principales :

L'habitat comme ensemble reconnaissable :

Un habitat est un lieu identifiable qui se compose de conditions spécifiques comme le climat, le sol et le relief, ainsi que d'une communauté de plantes et d'animaux qui y vivent. Par exemple, une forêt tempérée où le Chêne pédonculé est dominant est un habitat naturel.

L'habitat d'une espèce :

C'est l'endroit où vit une espèce particulière, qui dépend de son environnement, qu'il soit vivant (comme d'autres plantes et animaux) ou non vivant (comme le sol et l'eau).

Par exemple, dans la même forêt, différents oiseaux comme le Pic noir ou le Troglodyte ont des habitats différents, car ils utilisent des parties de la forêt qui peuvent varier selon la gestion de celle-ci.

La végétation de l'habitat :

Cela fait référence à la partie végétale de l'habitat, qui est décrite selon des règles scientifiques. Par exemple, dans notre forêt de chênes, la végétation spécifique est appelée «*Quercion robori-petraea*».

C'est important de noter que certains habitats, comme les grottes, n'ont pas de végétation.

Tous les habitats et les trames écologiques répertoriés sur GrandAngoulême dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale, sont précisés ici dans le Rapport de l'Atlas.

Focus sur les Boisements et les Landes

Le territoire de GrandAngoulême possède une grande variété de forêts, avec plus de 17 000 hectares de boisements même si la quasi-totalité sont exploitées par l'Homme. Il reste toutefois quelques rares forêts anciennes sur des pentes escarpées. Il est fascinant de penser qu'il y a des milliers d'années, le territoire était entièrement couvert de forêts. Les premiers défrichements ont commencé il y a environ 3 000 à 4 000 ans.

On observe que les zones boisées sont plus nombreuses au sud d'une ligne rejoignant Claix à Touvre, tandis que le nord, avec ses terres plus favorables à l'agriculture, a vu beaucoup de forêts remplacées par des cultures. Les plantations de pins et de peupliers pour la sylviculture, ne sont pas prises en compte dans l'analyse en raison de leur action directe dans l'appauvrissement de la biodiversité.

- La composition des forêts actuelles dépend avant tout du sol. Par exemple, les sols calcaires et très drainant favorisent le Chêne pubescent, comme au nord de la Braconne, à Bois Blanc, ou encore au sud sur le plateau de Cothiers.
- Les sols plus riches permettent la croissance de hêtres qui pourtant est une essence montagnarde.
- Dans les zones argileuses, on trouve du Chêne pédonculé et sessile, ainsi que du Charme, comme dans plusieurs massifs des communes de Sers, Vouzan et Dirac notamment. Sur ce territoire assez sec, les landes et les plantations de pins sont rares, sauf dans quelques endroits comme les brandes d'Antornac sur Soyaux et Garat.



... de la vallée de la Charente à Saint-Yrieix

Enfin, certaines pentes abruptes, comme celles de la vallée de la Charente à Saint-Yrieix, abritent des boisements dominés par le Tilleul et l'Erable. Cet habitat original comprend des plantes rares, comme l'Epiaire des Alpes et Lathrée écaillée. Ces sites, qui sont des réservoirs de biodiversité, bénéficient de mesures de conservation grâce au classement en site NATURA 2000, en Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique, ou à la mise en place d'une gestion par le Conservatoire d'Espaces Naturels.

Ils sont essentiellement situés sur la bordure Est du territoire.

La lande

La lande est une formation végétale de sous-bois, où l'on trouve principalement des bruyères et des fougères. C'est un habitat de transition qui, sans une gestion appropriée, peut progressivement se transformer en forêt. Actuellement, les Brandes de Soyaux représentent la plus grande zone de lande sur le territoire de GrandAngoulême. On retrouve ces landes surtout dans le Sud de la Charente, et elles font partie des principaux habitats de la Double Saintongeaise, une région forestière située au Nord-Est de la Gironde, au Sud-Ouest de la Charente, et au Sud de la Charente-Maritime.

Focus sur les Prairies

Les prairies sont des espaces herbeux dominés par des graminées. Elles peuvent servir de véritables réservoirs de biodiversité, notamment lorsqu'elles sont humides. Elles abritent une grande variété de fleurs qui attirent de nombreux insectes, jouant ainsi un rôle essentiel dans les chaînes alimentaires.

L'impact des activités humaines sur les milieux naturels

En France, 50 % de la surface des zones humides ont disparu entre 1960 et 1990, notamment en raison du drainage et de l'urbanisation. De plus, le réaménagement foncier, l'abandon progressif de l'élevage et l'adoption de nouvelles pratiques agricoles ont modifié les paysages et les milieux naturels. Entre 1970 et 2020, la surface moyenne des exploitations agricoles a augmenté de plus de 350 %.

+ de 350% d'augmentation des exploitations agricoles en 50 ans !

Prairies grasses

En revanche, les prairies semées pour le fourrage, appelées prairies grasses, ont un potentiel écologique limité en raison de fauches régulières et d'une faible diversité floristique.

Les parcelles cultivées peuvent être permanentes (comme les vignes et les truffières) ou temporaires (céréales, oléagineux, etc.).

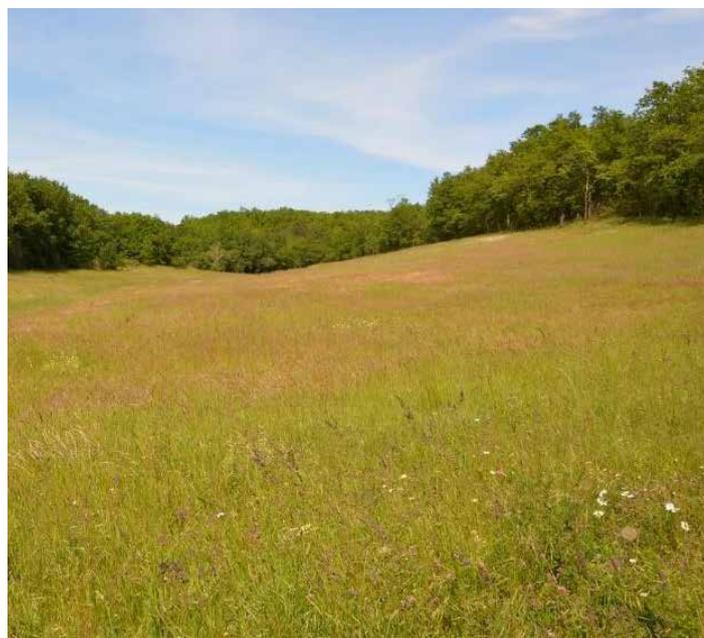
Leur richesse biologique dépend fortement des pratiques agricoles. Certaines parcelles subissent une forte pression humaine, ce qui nuit à la biodiversité, tandis que d'autres pratiques sont moins impactantes et favorisent la conservation des espèces.



Mouthiers sur Boëme

Prairies mésophiles

Sur le territoire, les petites surfaces des prairies dites « mésophiles », qui sont présentes sur des sols fertiles et bien drainés, sont, la plus part du temps, fauchées ou pâturées. Cette gestion garantit la conservation de la diversité végétale de ces prairies classées comme « prairies de fauche atlantiques », un habitat d'importance européenne.



Focus sur le Bocage et les cultures

Le territoire de GrandAngoulême a connu des transformations agricoles significatives au cours des 60 dernières années. Les surfaces cultivées sont principalement situées au Nord et à l'Ouest, tandis que l'Est est moins propice à l'agriculture. L'agrandissement des parcelles, la réduction des haies, l'usage accru de produits chimiques et les changements dans les rotations de cultures ont entraîné une diminution de la biodiversité, tant en termes de nombre d'espèces que d'individus.

- Cela a conduit à un déséquilibre des écosystèmes et un appauvrissement du patrimoine naturel. Dans l'agglomération, les espaces cultivés, surtout à l'ouest, au nord et au sud, n'abritent plus des populations d'oiseaux remarquables de plaine, comme l'Outarde canepetière ou le Busards gris.
- De plus, le milieu bocager, caractérisé par de petites parcelles de prairies entourées de haies, n'est pas représentatif sur le territoire de GrandAngoulême.



Adonis
d'automne

Les plantes messicoles

Toutefois, des espaces agricoles présentent encore un intérêt floristique patrimonial, en raison d'une diversité importante de plantes messicoles remarquables. Ces végétaux, qui ne vivent pour la plupart qu'une seule année, sont souvent considérés comme des « mauvaises herbes ». Ils présentent pourtant un intérêt écologique indéniable, c'est pourquoi ce sont l'un des premiers groupes de végétaux ayant bénéficié d'un Plan National d'Action.

Sur le territoire, 3 grandes zones sont concernées par la présence de plantes messicoles :

→ Au Nord-Ouest

principalement sur la commune de Saint-Yrieix-sur-Charente, avec un potentiel de connexion vers des sites situés dans le nord de la Charente, comme Villefagnan et Tusson.

→ À l'est

englobant les communes de Garat, Mornac et Bouëx, qui pourraient être reliées à des sites de la basse vallée de la Tardoire, notamment vers Saint-Angeau et Saint-Ciers.

→ Au Sud

comprenant les communes de Rouillet-Saint-Estèphe et Mouthiers, qui pourraient théoriquement se connecter à des sites du sud de la Charente, tels que Chadurie, Montmoreau et Brossac.

Bien que les corridors entre ces zones ne soient pas très visibles, ces plantes survivent longtemps sous forme de graines et peuvent se retrouver sur beaucoup de terrains remaniés.

Ainsi, ces parcelles du territoire de GrandAngoulême peuvent être considérées comme de véritables réservoirs de graines pour plusieurs espèces messicoles.



Culture
charentaise



Bleuets

Focus sur les Pelouses calcaires

Cet habitat est caractérisé par un sol calcaire en milieu sec, présentent une couverture herbeuse plus ou moins dense. et pouvant présenter des températures de sol atteignant 60°C. Les pelouses ont une origine soit naturelle, résultant de l'érosion et de la présence d'affleurements rocheux, soit sont liée au pastoralisme. Le pâturage des moutons en particulier, permet de maintenir l'ouverture de ces milieux.

- Sur le territoire de GrandAngoulême, certaines de ces pelouses affichent un caractère méditerranéen d'une grande valeur patrimoniale, abritant des espèces adaptées à des conditions de vie extrêmes. Comme pour les landes, une gestion appropriée est essentielle pour préserver ces habitats, car sans intervention, la végétation se densifie et évolue vers un boisement.
- Le territoire compte plus de 1 000 hectares de pelouses calcaires, témoignant d'un fort enjeu de conservation. Ces espaces semi-naturels, façonnés par l'activité agropastorale au fil des siècles, sont souvent situés sur des terrains pentus, où le pâturage a empêché le développement des végétaux ligneux. On y trouve donc une végétation herbacée, composée principalement de plantes annuelles qui survivent en partie à l'état de graine, et de géophytes ou hémicryptophytes, qui résistent aux conditions difficiles telles que la sécheresse et le broutage.
- GrandAngoulême est particulièrement riche en pelouses calcicoles, abritant une flore méditerranéenne remarquable et un panel d'orchidées sauvages. Ces écosystèmes, d'intérêt patrimonial au niveau européen, abritent également des espèces d'oiseaux et d'insectes protégés. Cependant, ces milieux rares et fragiles, issus de pratiques agricoles anciennes, évoluent lentement et s'appauvrissent, nécessitant une gestion rigoureuse, parfaitement maîtrisée aujourd'hui par le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine.



Coteau calcaire de la Grande Brousse

1 000 hectares de pelouses calcaires sur le GrandAngoulême



L'Azuré du Serpolet

En vous promenant sur les pelouses calcaires de Charente, vous pourriez apercevoir de magnifiques papillons bleu vif, dont l'Azuré du Serpolet. Ce papillon est myrmécophile, car sa chenille doit être adoptée par une fourmi pour se développer. Elle se nourrit d'Origan et, après un processus d'adoption complexe, est transportée dans la fourmière où elle passe l'hiver, se nourrissant des larves et œufs de son hôte. Au printemps, la chenille se transforme en chrysalide puis en papillon adulte, que l'on peut admirer entre juin et août. Cette espèce est protégée au niveau européen et a même été réintroduit dans les îles britanniques, où il avait disparu à la fin des années 1970. Cette disparition était due à l'abandon de l'élevage dans les prairies, ce qui a augmenté la hauteur de l'herbe et réduit la température du sol, entraînant le départ des fourmis, essentielles à la survie de la larve. En Charente, l'Azuré du Serpolet est encore bien présent et constitue un réservoir pour la population européenne, contrairement à l'Azuré de la Sanguisorbe, dont il ne reste plus que deux stations sur GrandAngoulême à l'échelle du Poitou-Charentes, et l'Azuré des mouillères, qui a complètement disparu.

globulaires communes

Focus sur les Milieux humides et aquatiques



Sur le territoire de GrandAngoulême, les milieux aquatiques et les zones humides sont encore présents, bien que dégradés par la disparition des prairies, la baisse des nappes phréatiques et l'intensification des cultures. Ces milieux, notamment la vallée de la Charente et ses affluents, sont essentiels et presque entièrement intégrés au réseau de conservation des habitats NATURA 2000 (consultez la fiche « Les Grands sites de biodiversité » pour en savoir plus).

- La diversité des milieux aquatiques est notable, mais on observe des cours d'eau allant de très dégradés à riches en biodiversité. Le fleuve Charente, qui traverse le territoire, offre des habitats variés pour de nombreuses espèces, et en particulier des zones favorables pour la reproduction du Brochet. La confluence de la Touvre permet également un « refroidissement » du fleuve en période estivales. Ainsi le bras de Bourguines présente localement des caractéristiques physiques favorables à l'espèce Truite fario qui a pu s'y implanter naturellement.
- Par ailleurs, les cours d'eau salmonicoles, principalement de petits cours d'eau de 10 à 20 km en moyenne, sont situés sur la rive gauche du fleuve Charente : l'Anguienne, l'Argence, la Boème et la Charraud. Malheureusement leur capacité biologique a été considérablement dégradée par diverses interventions humaines, telles que l'installation de moulins, le curage, la pollution ponctuelle et l'assèchement dû aux prélèvements d'eau.

- Bien que quelques étangs soient présents, la densité et la surface de ces milieux restent très faibles sur le territoire et leur impact sur les milieux aquatiques en aval peut être significatif en augmentant la température de l'eau.
- Tous ces habitats jouent un rôle vital dans l'équilibre des écosystèmes et fournissent des services essentiels à l'homme, en contribuant prioritairement à la production de matière vivante. A ce titre, les milieux humides et aquatiques constituent l'élément structurant le plus essentiel de la Trame Verte et Bleue. A la fois considérés comme réservoirs de biodiversité et corridors écologiques, ils sont susceptibles d'accueillir des espèces précieuses. Actuellement, la Trame Bleue n'est définie que par les poissons migrateurs, comme l'Anguille, tandis que des espèces de mollusques d'eau douce, comme la Grande Mulette, nécessitent également une attention particulière.
- Enfin, la présence d'espèces comme la Loutre et le Vison d'Europe souligne l'importance de ces habitats. Des discontinuités dans les cours d'eau sont surveillées par divers organismes (EPTB, Agence de bassin, Syndicats de bassins, Fédération de Pêche, collectivités...), qui mettent en place des programmes de gestion pour préserver ces écosystèmes fragiles.

La Touvre

Les caractéristiques physiques particulières de ce joyau écologique essentiel au territoire, permettent le développement d'une diversité d'espèces aquatiques remarquables, reconnues bien au-delà du GrandAngoulême.

Elle offre en particulier des conditions idéales pour la reproduction de la Truite fario. Son lit est également notablement large (80 à 100 m), la température de l'eau reste stable et peu élevée et elle est peu profonde sur la première moitié du cours d'eau, ce qui favorise un développement des espèces dans des densités assez exceptionnelles. C'est le cas de la Truite fario qui y connaît une croissance importante, car elle peut se nourrir tout au long de l'année.

De plus, l'absence de crues et un débit stable en été, même s'il est faible, permettent la survie des espèces, contribuant ainsi à la biodiversité remarquable de cette vallée.

Le « Programme Mares »

Ce projet porté par Poitou-Charentes Nature (PCN), fait suite au premier programme Mares réalisé entre 1998 et 2002. Les objectifs de ce nouveau projet sont multiples : créer un outil visuel pour le recensement des mares, caractériser les mares identifiées il y a 20 ans, et accompagner les collectivités et les particuliers dans la création et la restauration de mares.

Charente Nature, ainsi que d'autres associations de la région (Nature Environnement 17, Deux-Sèvres Nature Environnement et Vienne Nature), collaborent pour assurer la préservation et restauration des mares du territoire, grâce aux financements de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, de la Région Nouvelle-Aquitaine et de fonds européens FEDER. Dans le cadre de ce programme, l'Agence Régionale de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine a lancé un site en ligne permettant à chacun d'intégrer les mares observées. [Découvrir le site](#)

Le recensement est déjà riche, avec 40 000 points d'eau sur l'ex-région Poitou-Charentes, dont plus de 10 000 en Charente. Grâce à ce site, plus de 1 000 mares ont déjà été caractérisées, et beaucoup d'entre elles nécessitent des travaux de restauration.

Focus sur les Milieux rocheux

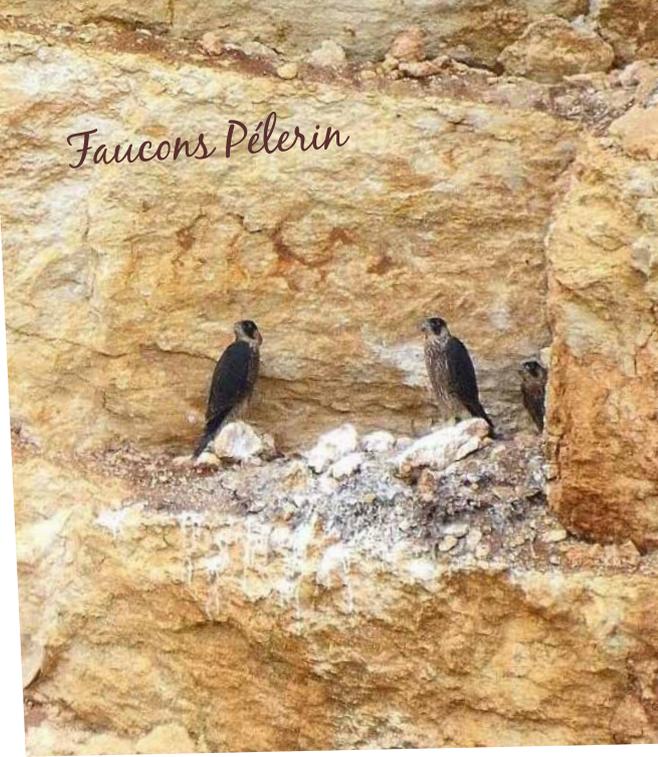
Le territoire de GrandAngoulême offre une grande diversité de milieux rocheux, tels que les falaises de calcaire crétacé des vallées péri-angoumoises, prisées par les grimpeurs, ainsi que des carrières ouvertes à Garat, Mouthiers et Claix.

On y trouve également des plateaux de meulière à Roullet et Claix, le Roc de Sers, des grottes karstiques à l'est de l'agglomération, et des carrières souterraines pour l'extraction de pierre de construction à Sireuil.

→ Ces milieux variés constituent des refuges essentiels pour de nombreuses espèces rares, notamment des oiseaux comme le Faucon pèlerin et le Grand Corbeau, ainsi que des chauves-souris, des reptiles, des amphibiens et des orthoptères.

Carrières ©Jean-Pierre Sardin - Charente Nature

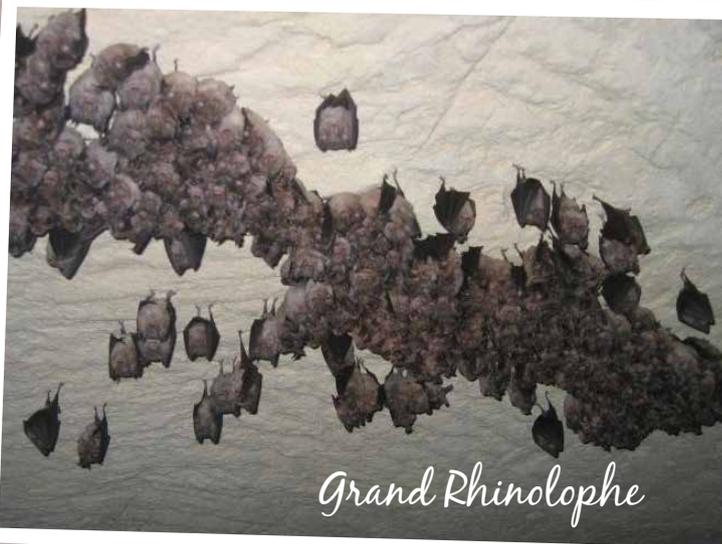
Faucons Pèlerin



Chauves-souris : quel bonheur de dormir 6 mois par an !

Les chauves-souris, qui hibernent de novembre à mars, profitent de l'hiver pour se reposer pendant six mois, lorsque les insectes disparaissent. En Europe, toutes les chauves-souris sont insectivores et adoptent cette stratégie : elles accumulent de la graisse à l'automne, puis se réfugient dans des grottes, fissures ou caves où elles ralentissent leur rythme cardiaque et abaissent leur température corporelle à environ 12°C. Cette phase d'hibernation est cruciale, mais très sensible aux perturbations, comme les dérangements humains, qui peuvent nuire à leurs réserves.

En Charente, 24 des 35 espèces de chauves-souris présentes en France ont été recensées. Bien que les gîtes d'hibernation soient dispersés, certains sites, comme les grottes de Rancogne, abritent des populations importantes, pouvant dépasser 20 000 individus. Avec l'arrivée du printemps, ces petits mammifères reprennent leur activité, jouant un rôle essentiel en consommant jusqu'à 3 000 insectes par nuit.



Grand Rhinolophe

Grand Rhinolophe en hibernation ©Charente Nature

Focus sur les Zones urbaines

Que ce soit une grande ville, un petit village ou même un hameau, les zones urbaines sont le résultat de l'expansion humaine sur des espaces naturels, ce qui modifie souvent le paysage de manière significative. Lorsque les villes s'étendent, cela se fait principalement par le développement de leurs périphéries, ce qui permet à certaines espèces sauvages de s'installer au milieu des habitations. Les routes et autres infrastructures de transport favorisent également cette urbanisation, créant des formes souvent étendues et irrégulières. Par ailleurs, les zones urbaines comprennent des parcs et des jardins, qui peuvent offrir des refuges précieux pour la biodiversité.

Tichodrome échelette sur le Château de l'Oisellerie à La Couronne © Jean-Pierre Sardin - Charente Nature



Tichodrome
échelette

L'oiseau-papillon

C'est ainsi que l'on appelle le Tichodrome échelette, un petit oiseau gris de la taille d'un moineau. Ce matin de novembre, par un temps froid et sec, il attire l'attention en virevoltant sur la façade ensoleillée du château de La Rochefoucauld. En grimpant le long des vieilles pierres, il explore les fissures et redescend en papillonnant, révélant le magnifique rouge carmin de ses ailes.

Originaire des montagnes, le Tichodrome vit habituellement dans les falaises des Pyrénées et des Alpes, souvent à plus de 2 000 mètres d'altitude. En hiver, il descend dans les vallées et peut même s'éloigner de son habitat habituel.

En Charente, il est rare mais on peut le voir régulièrement de novembre à mars, notamment sur les falaises, dans les carrières, ou sur les vieux murs des églises et des châteaux.

Cet oiseau, surnommé le « coureur des murailles », est plutôt discret et silencieux. Il passe son temps à chercher des petites araignées et des insectes cachés dans les crevasses des rochers. Grâce à son long bec fin et courbé, il peut atteindre les trous profonds, se déplaçant par petits bonds sur les parois grâce à ses griffes.

Alors, si vous vous promenez sur les remparts d'Angoulême, près du château de Barbezieux ou autour des églises romanes de Charente, n'oubliez pas de lever les yeux : vous pourriez avoir la chance d'apercevoir cet oiseau-papillon !



Urbanisme charentais © Charente Nature

Liste des Habitats patrimoniaux du GrandAngoulême

EUR28	Eunis	Habitat patrimonial	Secteur territorial
3150	C1.13	Végétations immergées enracinées des plans d'eau oligotrophes	Surtout l'Est de GrandAngoulême
3140	C1.25	Tapis immergés de Charophytes des plans d'eau mésotrophes et oligotrophes	Ensemble territorial
3150	C1.32	Végétations flottant librement des plans d'eau eutrophes et mésotrophes	Ensemble territorial
3260	C2.11	Sources d'eau douce	Ensemble territorial
3260	C2.28	Végétations eutrophes des cours d'eau à débit rapide	Ensemble territorial localisées dans certaines portions de cours d'eau
3260	C2.33	Végétations mésotrophes des cours d'eau à débit lent	Ensemble territorial
7210	C3.28	Formations riveraines à <i>Cladium mariscus</i>	Localisées dans des zones semi-tourbeuses (Mouthiers - Roulet, ...)
3110	C3.41	Communautés amphibies vivaces eurosibériennes	Ensemble territorial
3130	C3.51	Gazons ras eurosibériens à espèces annuelles amphibies	Très localisé
7210	D5.24	Bas-marais à <i>Cladium mariscus</i>	Très localisé sur secteur calcaire (Roulet, Mouthiers ...)
6110	E1.11	Gazons eurosibériens sur débris rocheux	Très localisés au sud-ouest du territoire
6120	E1.12	Gazons pionniers eurosibériens des sables calcaires	Très localisés (Nord Braconne, ...)
6210	E1.26	Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques, sites d'orchidées remarquables	Localisées au centre et à l'ouest
6210	E1.27	Pelouses calcaires subatlantiques très sèches, sites d'orchidées remarquables	Localisées au centre et à l'ouest
6510	E2.21	Prairies de fauche atlantiques	Peu répandues, plus fréquentes à l'est
6270	E2.22	Prairies de fauche planitiaires subatlantiques	Peu répandues en zone de plaine de la moitié ouest
	E3.41	Prairies atlantiques et subatlantiques humides	Rares, seulement en zone alluviale
6410	E3.51	Prairies à <i>Molinia caerulea</i> et communautés apparentées	Très rares dans les zones de landes
6430	E5.42	Communautés à grandes herbacées des prairies humides	Localisées en zone alluviale
5130	F3.16	Fourrés à <i>Juniperus communis</i>	En zone péri-forestière
4020	F4.13	Landes humides à <i>Molinia caerulea</i>	Très localisées à l'est et au centre
4030	F4.23	Landes atlantiques à <i>Erica</i> et <i>Ulex</i>	Localisées à l'est et au centre
91F0	G1.21	Forêts riveraines à <i>Fraxinus</i> et <i>Alnus</i> , sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux	Surtout linéaires en zone alluviale
9150	G1.66	Hêtraies calcicoles médio-européennes	Uniquement en forêt de Braconne
9180	G1.A4	Forêts de ravin et de pente	Rare et localisé (Braconne, ...)
9340	G2.12	Chênaies à <i>Quercus ilex</i>	Très rare (Vallée des Eaux Claires)
8310	H1.23	Grottes à invertébrés troglobiontes	Très localisées au niveau du karst de La Braconne
	H1.61	Masses d'eau courante souterraines permanentes	Karst
8210	H3.2B	Communautés des falaises calcaires des plaines médio-européennes	Localisées surtout au sud-ouest, au niveau des barres calcaires du Turonien
8240	H3.51	Pavements, dalles rocheuses, dômes rocheux	Localisées surtout au sud-ouest, au niveau des barres calcaire du Turonien

EUR 28 : Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne version EUR 28

EUNIS : (European Nature Information System : Système d'Information Européen pour la Nature) est un outil de classification des habitats de l'Agence Européenne de l'Environnement (AEE), développé par le Centre Thématique Européen pour la conservation de la nature et la biodiversité, afin d'harmoniser des critères d'identification.

Liste des sites « Réservoirs de biodiversité » pour les boisements et landes du GrandAngoulême

Nom du site et communes	Espèces faunistiques et floristiques	Habitats
<p>Forêt de Dirac Sur les communes de : Dirac - Dignac - Sers</p>	<p>Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i> Busard cendré <i>Circus pygargus</i> Fauvette pitchou <i>Curruca undata</i> Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> Triton marbré <i>Triturus marmoratus</i></p>	<p>Chênaie pédonculée</p>
<p>Forêt de Bois blanc Sur les communes de : Bouëx - Chazelle Garat - Mornac - Touvre</p>	<p>Lunetière de Guillon <i>Biscutella guillonii</i> Renoncule à feuille de graminée <i>Ranunculus gramineus</i> Triton marbré <i>Triturus marmoratus</i></p>	<p>Chênaie thermophile</p>
<p>Bois de la Font des Noues Sur la commune de : Saint-Yrieix</p>	<p>Triton marbré <i>Triturus marmoratus</i></p>	<p>Forêt de ravins</p>
<p>Bois de Saint-Martin Sur la commune de : Angoulême</p>	<p>Vesce de Cassubie <i>Vicia cassubica</i></p>	<p>Chênaie pédonculée</p>
<p>Forêt de La Braconne Sur les communes de : Brie - Jauldes - Mornac</p>	<p>Circaète Jean-le-blanc <i>Circaetus gallicus</i> Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i> Pic mar <i>Dendrocopos medius</i></p>	<p>Hêtraie calcicole</p>
<p>Forêt d'Horte Sur la commune de : Vouzan</p>	<p>Vesce de Cassubie <i>Vicia cassubica</i> Circaète Jean-le-blanc <i>Circaetus gallicus</i> Pic mar <i>Dendrocopos medius</i></p>	<p>Chênaie pédonculée</p>
<p>Brandes de Soyaux Sur les communes de : Garat - Magnac-sur-Touvre - Soyaux</p>	<p>Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i> Busard Cendré <i>Circus pygargus</i> Fauvette pitchou <i>Curruca undata</i> Fadet des Laïches <i>Coenonymphus oedippus</i></p>	<p>Landes sèches européennes</p>

Liste des sites « Réservoirs de biodiversité » pour les pelouses du GrandAngoulême

Nom du site et communes	Espèces faunistiques et floristiques	Habitats
<p>Pelouses et fosses de la forêt de la Braconne Sur les communes de : Jauldes - Brie</p>	<p>Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i> Busard cendré Grand <i>Circus pygargus</i> Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i> Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i> Bacchante <i>Lopinga achine</i> Azuré du Serpolet <i>Phengaris arion</i> Sabline des chaumes <i>Arenaria controversa</i> Lunetière de Guillon <i>Biscutella guillonii</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires (5130) • Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'<i>Alyso-Sedion albi</i> (6110) • Pelouses calcaires de sables xériques (6120) • Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia)* (6210) • Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea* (6220)
<p>Chaumes des Séverins à la Contrie Sur la commune de : La Couronne</p>	<p>Sabline des chaumes <i>Arenaria controversa</i> Lunetière de Guillon <i>Biscutella guillonii</i> Marguerite à feuilles de graminées <i>Leucanthemum graminifolium</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia)* (6210) • Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires (5130)
<p>Chaumes de Crages Sur la commune de : Angoulême</p>	<p>Sabline des chaumes <i>Arenaria controversa</i> Lunetière de Guillon <i>Biscutella guillonii</i> Marguerite à feuilles de graminées <i>Leucanthemum graminifolium</i> Globulaire commune <i>Globularia vulgaris</i> Lin d'Autriche <i>Linum austriacum</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'<i>Alyso-Sedion albi</i> (6110)
<p>Chaume du Vignac et de Clerignac Meulières de Claix Sur la commune de : Mouthiers-sur-Boëme</p>	<p>Sabline des chaumes <i>Arenaria controversa</i> Lunetière de Guillon <i>Biscutella guillonii</i> Circaète Jean-le-blanc <i>Circaetus gallicus</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea (6220)
<p>Chaumes de la Perluche Sur les communes de : La Couronne Mouthiers-sur-Boëme</p>	<p>Sabline des chaumes <i>Arenaria controversa</i> Lunetière de Guillon <i>Biscutella guillonii</i> Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia)* (6210)
<p>Coteau de la Grande Brousse Sur les communes de : Magnac-sur-Touvre • Garat</p>	<p>Sabline des chaumes <i>Arenaria controversa</i> Lunetière de Guillon <i>Biscutella guillonii</i></p>	
<p>Pelouses de Rochecorail Sur les communes de : Sireuil • Trois-Palis</p>	<p>Sabline des chaumes <i>Arenaria controversa</i> Lunetière de Guillon <i>Biscutella guillonii</i> Hélianthème blanchâtre <i>Helianthemum oelandicum</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea (6220)
<p>Ruisseau de la Font des Quatre Francs Sur les communes de : Mouthiers-sur-Boëme Torsac • Vœuil-et-Giget</p>	<p>Sabline des chaumes <i>Arenaria controversa</i> Lunetière de Guillon <i>Biscutella guillonii</i></p>	

* Sites d'orchidées remarquables.

Liste des sites « Réservoirs de biodiversité » pour les zones humides du GrandAngoulême

Nom du site et communes	Espèces faunistiques et floristiques	Habitats
<p>Vallée de l'Anguienne Etang du Chatelard Sur la commune de : Dirac</p>	<p>Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition (3150) • Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpins (6430)
<p>Gagnevin et la petite prairie Sur la commune de : Saint-Yrieix</p>	<p>Sarcelle d'été <i>Anas querquedula</i> Chevalier combattant <i>Philomachus pugnax</i> Bécassine des marais <i>Gallinago gallinago</i> Râle des genêts <i>Crex crex</i> Blongios nain <i>Ixobrychus minutus</i> Rosalie des Alpes <i>Rosalia alpina</i> Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i> Martin-pêcheur <i>Alcedo atthis</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition (3150) • Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpins (6430) • Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i>, <i>Sanguisorba officinalis</i>) (6510) • Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i>, <i>Ulmus laevis</i>, <i>Ulmus minor</i>, <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i>, riveraines des grands fleuves (<i>Ulmion minoris</i>) (91F0)
<p>Vallée de la Charente à Vars Sur les communes de : Marsac, Vindelle</p>	<p>Sarcelle d'hiver <i>Anas crecca</i> Râle des genêts <i>Crex crex</i> Guifette noire <i>Chlidonias niger</i> Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i> Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i> Martin-pêcheur <i>Alcedo atthis</i> Rosalie des Alpes <i>Rosalia alpina</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition (3150) • Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430) • Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i>, <i>Sanguisorba officinalis</i>) (6510) • Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i>, <i>Ulmus laevis</i>, <i>Ulmus minor</i>, <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i>, riveraines des grands fleuves (<i>Ulmion minoris</i>) (91F0)
<p>Marais du Pradeau Sur la commune de : La Couronne</p>	<p>-</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bas marais alcalin à marisque
<p>Tourbières de la Grande Prairie Sur la commune de : Mouthiers-sur-Boëme</p>	<p>Sarcelle d'hiver <i>Anas crecca</i> Blongios nain <i>Ixobrychus minutus</i> Busard des roseaux <i>Circus aeruginosus</i> Fadet des laïches <i>Coenonympha oedippus</i> Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i> Vison d'Europe <i>Mustela lutreola</i> Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i> Butor étoilé <i>Butaurus stellaris</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lacs eutrophes naturels • Bas marais alcalins Roselières • Végétation aquatique flottante ou submergée

Cartographie ABI GrandAngoulême

Les Habitats



Limite intercommunale

Cours d'eau

Zone urbanisée

Pelouse calcicole

Carrières et milieux rocheux

Carrière

Falaise

Milieux humides

Bas-marais alcalin

Forêt alluviale

Mégaphorbiaie

Milieu aquatique stagnant

Phragmitaie

Prairie humide atlantique

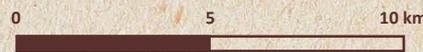
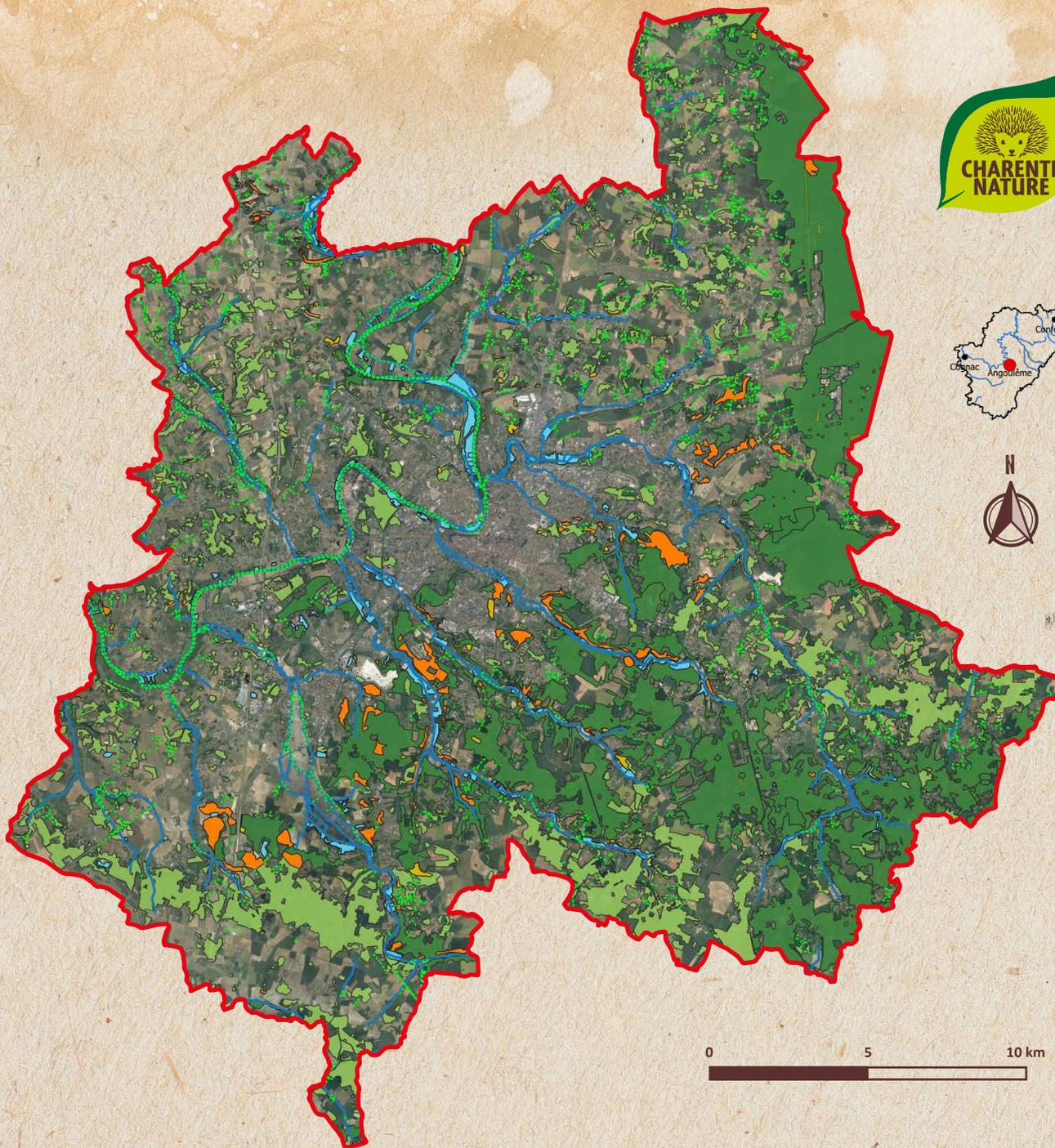
Boisements

Feuillus / mixtes

Résineux

Lande

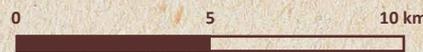
Cartographie ABI GrandAngoulême La Trame Verte et Bleue (TVB)



- | | |
|-------------------------------|---------------------------|
| Limite intercommunale | Haie |
| Cours d'eau | <i>Pelouses</i> |
| Réservoirs d'habitats humides | Corridor de déplacement |
| <i>Boisements</i> | Réservoir de biodiversité |
| Corridor de déplacement | |
| Réservoir de biodiversité | |

Cartographie ABI GrandAngoulême

La Trame Verte – Boisements



- Limite intercommunale
- Haies
- Boisements**
- Corridor de déplacement
- Réservoir de biodiversité

Cartographie ABI GrandAngoulême

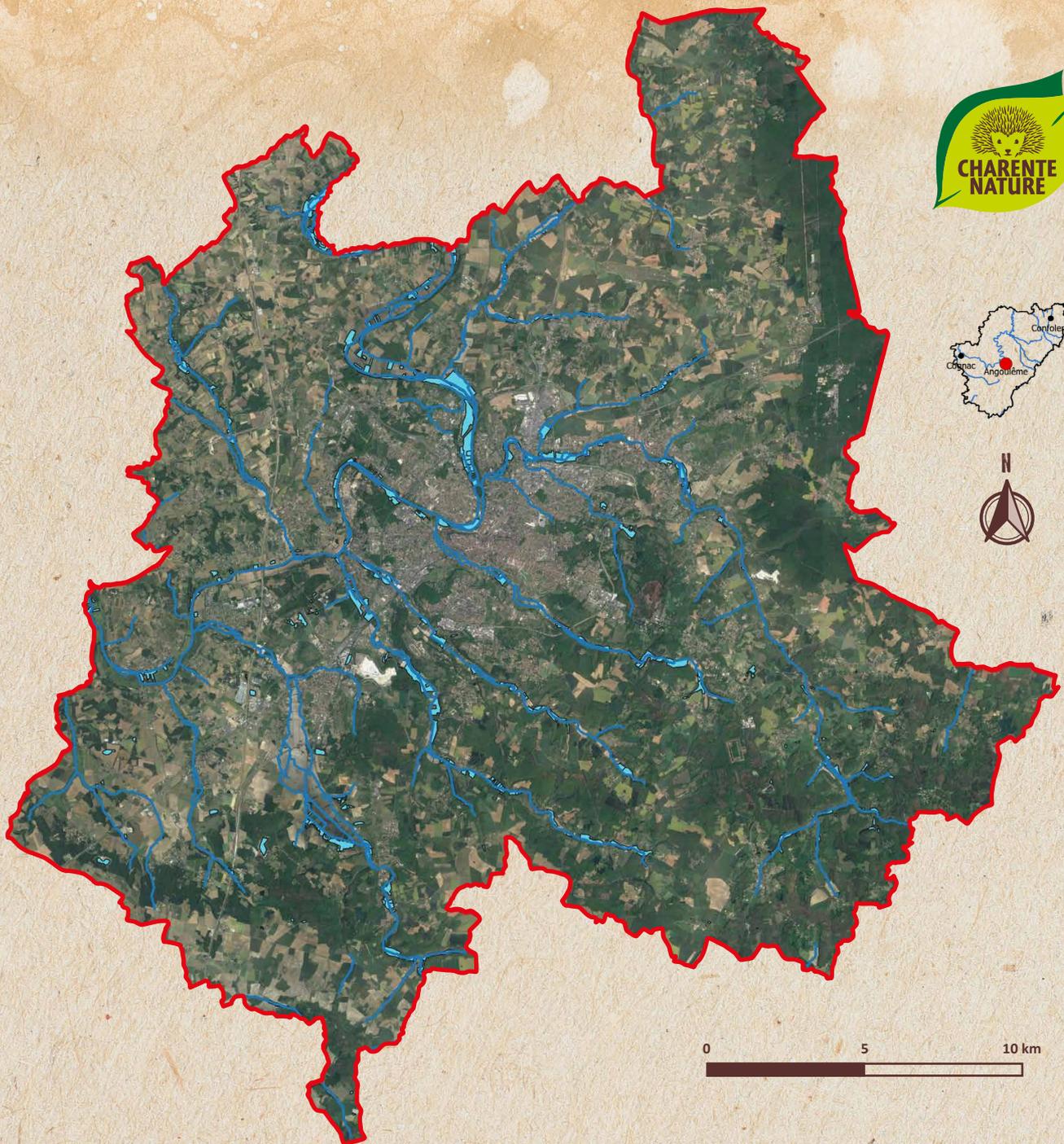
La Trame Verte – Pelouses



-  Limite intercommunale
- Pelouses*
-  Corridor de déplacement
-  Réservoir de biodiversité

*Les Prairies
messicoles*

Cartographie ABI GrandAngoulême La Trame Bleue (TB)



-  Limite intercommunale
-  Cours d'eau
-  Réservoirs d'habitats humides

Cartographie ABI GrandAngoulême

Programme Mares en Poitou-Charentes



-  ABI périmètres communaux
-  Mares recensées en 2022-2024
-  Mares recensées en 1998 et 1999